

Les fusillés pour l'exemple

La contestation

De la grogne au Conseil de guerre

La prolongation de la guerre fait naître un sentiment de lassitude chez les soldats. Au départ, plutôt discret, perceptible uniquement dans la correspondance, ce sentiment devient plus concret et visible avec le désastre du Chemin des Dames. Le Poilu ne refuse pas de se battre mais il refuse d'attaquer à outrance. À partir de 1917, cinq vagues de mutineries ont lieu, ébranlant la cohésion des régiments. Elles se manifestent par un refus collectif de monter en ligne ou de participer à de nouvelles attaques, la désertion ou encore la mutilation volontaire, le suicide (c'est le cas pour trois Lorientais), des manifestations bruyantes notamment dans les gares et dans les trains des permissionnaires. À Lorient, en 1917, on interdit aux Poilus du Finistère de descendre du train. Cette même année, le 17 juin, l'arrestation d'un déserteur, Jean Le Duigou, chez sa mère rue du Morbihan, provoque un attroupement de soutien.

La hiérarchie militaire réprime les affronts par des sanctions collectives : interruption de la distribution de courrier, retardement des permissions, nourriture moins bonne... mais aussi par des punitions individuelles : emprisonnement, travaux forcés, exécution (applicable dans les 24 heures). Les mutins sont jugés par les conseils généraux spéciaux mis en place par le général Joffre au début de la guerre. Ces assemblées doivent juger rapidement et durement pour l'exemple.

Ainsi 639 soldats sont fusillés pour désobéissance militaire, principalement en 1915. Certains voient leur condamnation à mort commuée en années de prison à effectuer après la guerre comme Armand Totevin de Keryado. Mais celui-ci est envoyé en première ligne et tué le 25 septembre 1915. Trois Lorientais sont fusillés pour l'exemple. Henri Camenen est condamné à mort le 9 février 1915 pour désertion et exécuté le lendemain en Belgique. Eugène Albaud le 12 février 1916, pour outrages et voies de faits sur officiers en cantonnement. Il est fusillé le 14 février 1916 dans la Marne. Jean-Baptiste Le Garff, condamné pour insubordination le 12 septembre 1916, fait un recours en grâce qui est rejeté, il est fusillé le 30 octobre 1916 au Maroc. Neuf autres soldats morbihannais sont fusillés.

Les familles dont un membre est fusillé doivent supporter le déshonneur que lui inflige la société. Un combat de longue haleine est alors entamé pour la réhabilitation et la mémoire du soldat.

12 Morbihannais fusillés pour l'exemple :

Joseph Marie Albaud, né le 26 août 1880 à Keryado, condamné à mort le 12 février 1916, pour outrages et voies de faits sur officiers pendant le service, faits commis au cantonnement le 21 janvier 1916, fusillé le 14 février 1916 à Chaudfontaine dans la Marne. Il avait 35 ans.

François Marie Bihouise, né le 10 juillet 1878 à Camors, condamné à mort le 12 mai 1915, pour tentative d'assassinat sur le sous lieutenant Grillet, faits commis à Blanzly le 12 mai 1915, fusillé le 13 mai 1915 à Maizy dans l'Aisne. Il avait 36 ans.

Henri Joseph Camenen, né le 17 juin 1885 à Lorient, condamné à mort le 9 février 1915, pour abandon de poste en présence de l'ennemi, désertion, dans le secteur d'Ypres, fait commis les 22 décembre 1914 et 8 janvier 1915, fusillé le 10 février 1915 à Proven en Belgique. Il avait 29 ans.

Eugène Guégan, né le 14 novembre 1886 à Caudan, aucun dossier, mentionné « *passé par les armes* » le 23 juin 1916 à Kalinova en Grèce. Il avait 29 ans.

François Kervegant, né le 8 septembre 1890 à Malguénac, condamné à mort le 28 juin 1916, pour abandon de poste en présence de l'ennemi, désertion, fait commis le 24 mai 1916, dans le secteur de Germonville, son pourvoi en révision étant rejeté le 7 juillet 1916, fusillé le 10 juillet 1916 à Commercy dans la Meuse. Il avait 25 ans.

Pierre Louis Marie Le Bihan, né le 18 juillet 1874 à Riantec, condamné à mort le 20 avril 1915, pour assassinat sur la personne du sergent major Vallenave, commis le 17 avril 1915 à Virginy, fusillé le 21 avril 1915 à Dommartin dans la Marne. Il avait 40 ans.

Jean Baptiste Le Garff, né le 21 novembre 1887 à Lorient, condamné à mort le 12 septembre 1916, pour voies de faits sur son supérieur, le caporal Denoual, faits commis le 14 juillet 1916, à Debdu au Maroc, son pourvoi en révision étant rejeté le 20 septembre 1916, fusillé le 30 octobre 1916 à Oujda au Maroc. Il avait 28 ans.

Joseph Marie Le Parc, né le 14 janvier 1882 à Priziac, aucun dossier, mentionné « *passé par les armes* »

le 21 novembre 1915 à La Ferme de Quennevières dans la Marne. Il avait 29 ans.

Justin Louis Lorho, né le 12 juillet 1892 à Saint-Pierre-Quiberon, condamné à mort le 17 août 1916, pour abandon de poste en présence de l'ennemi, désertion, faits commis à Rosières dans la Somme, à partir du 14 mai 1916, son pourvoi en révision étant rejeté le 29 août 1916, fusillé le 7 septembre 1916 à Verderonne dans l'Oise. Il avait 24 ans.

Joseph Marie Mathurin Rio, né le 28 mai 1886 à Brech, condamné à mort le 18 mars 1915, pour abandon de poste en présence de l'ennemi, dans le secteur de Mesnil-Lès Hurlus, fait commis le 5 mars 1915, fusillé le 19 mars 1915 à Somme-Yèvre dans la Marne. Il avait 28 ans.

François Rolland, né le 8 mai 1889 à Inzinzac, condamné à mort le 12 juillet 1915, pour refus d'obéissance pendant le service, en présence de l'ennemi, commis le 4 juillet 1915, fusillé le 13 juillet 1915 à Saint Etienne de Roilaye dans l'Oise. Il avait 26 ans.

Jean Mathurin Thomazo, né le 26 juin 1892 à Mériadec, aucun dossier, mentionné « *passé par les armes* » le 10 septembre 1916 à Maurepas dans la Somme. Il avait 24 ans.

Deux autres Morbihanais sont tués pour l'exemple alors qu'ils tentaient de désertir :

Jean Marie Cario, né le 17 mai 1887 à Saint-Tugdual. Recruté à Lorient et affecté au 4^e bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique. Détenu au camps de Souk-Arhas (Algérie), il est tué le 21 décembre 1917 au cours d'une évasion. Il avait 30 ans.

François Louis Ulliac, né le 1^{er} mars 1887 à Lanvénegan. Recruté à Lorient et affecté au 1^{er} régiment de marche du 1^{er} Etranger. Tué par une sentinelle le 19 mars 1917 au moment où il tentait de désertir. Il avait 30 ans.